

Décision du Maire

N° 2026-105

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Objet : CONTRAT DE CESSION POUR L'ORGANISATION D'UNE VISITE MUSICALE DANS LE NOUVEAU CIRCUIT HISTORIQUE AU MUSEE DU CHATEAU DES DUCS DE WURTEMBERG

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122.22 ;
- Vu la délibération n° 2026-30.03-2 du 30 mars 2026, par laquelle le Conseil Municipal de Montbéliard a délégué à son Maire et pour la durée du mandat une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent au titre des matières énumérées à l'article L.2122.22 et dans les conditions prévues à l'article L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Conformément à l'alinéa 4 de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Considérant la volonté de la Ville de Montbéliard d'organiser un évènement au cœur du circuit historique ;
- Considérant que l'association des trombonistes du Haut-Rhin propose un programme musical dont les conditions financières sont compatibles avec les moyens municipaux disponibles ;
- Conformément aux articles R. 2122-8 et R. 2122-3 du Code de la commande publique.

Le Maire de la Ville de Montbéliard décide :

- de signer avec l'association des trombonistes du Haut Rhin un contrat de cession d'un montant de 2 000 € TTC (deux mille euros TTC).

La présente décision sera inscrite au registre des décisions du Maire.

Fait à Montbéliard, le vendredi 7 Aout 2026

Le Maire



Marie-Noëlle Biguinet

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 7 août 2026

Affichée le : 7 août 2026